



# COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°170 du Lundi 24 février 2014

## **Recensement militaire** : (enfants nés en 1998)

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille.

**L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – *janvier-février-mars 1998* sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

## **Elections municipales** :

Les élections municipales auront lieu pour le 1<sup>er</sup> tour le 23 mars prochain au Centre Socioculturel.

La préfecture vous informe des **nouveautés 2014** :

- **obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter** dans toutes les communes quelle que soit leur population (à savoir, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo etc....) ;
- nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture.

## **Travaux extérieurs de l'église** :

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux extérieurs de l'église se déroulera du 17 mars au 11 avril 2014 et comprendra également la réfection de la couverture de la sacristie.

## **Entretien des espaces publics:**

Après plusieurs essais effectués en janvier, nous venons d'acquérir un désherbeur thermique. Cet équipement sera utilisé plus particulièrement pour les abords des points d'eau.

## **Repas des Anciens Combattants** :

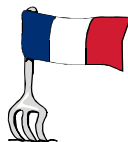
L'amicale des Anciens Combattants organise "le repas du Printemps" le dimanche 9 mars prochain à partir de 12h30 au Centre Socioculturel (voir détails au verso).

## **Fermeture du secrétariat de mairie** :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du lundi 03 au vendredi 07 mars 2014.

## **Carnaval de l'AIPE** :

L'AIPE organise un carnaval des écoles, le dimanche 16 mars à l'école de Tourriers vers 15H. Après avoir brûlé M. CARNAVAL, un goûter sera servi gratuitement aux enfants dans la salle des fêtes.



**L'amicale des A.C. organise  
le dimanche 9 mars 2013 à partir de 12 h 30  
Salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle**

**LE REPAS DU PRINTEMPS**

**MENU**

**Apéritif**

*(Cognac/schwepps - Pineau - Gâteaux salés)*

Potage aux légumes

Assiette de charcuterie

Trou du milieu

Blanquette de veau

*(Avec ses légumes)*

Salade et fromage

Suprême à la Fraise

*(Crème Brûlée vanille – Croustillant à la framboise)*

Vin rouge, Vin rosé

Café

**Adhérents : 17 euros**

**Non Adhérents : 20 euros**

**Enfants de 4 à 12 ans : 10 euros**

**Une tombola avec lots importants sera tirée au cours du repas (1,00 € le billet)**

**Animation musicale : Jean-Marie GUILLOT**

**L'amicale sera heureuse d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent partager ce moment de convivialité avec les anciens combattants et leurs sympathisants.**

**(Chacun apporte son couvert)**

Le Président,  
René BALLET

**RÉSERVATION**

**Avant le 2 mars 2013, auprès de :**

**Lionel PRADIGNAC, 13 rue Fraîche Bise 16560 VADALLE, Téléphone : 05.45.20.62.59  
OU**

**René BALLET, 18 rue Fraîche Bise 16560 VADALLE, Téléphone : 05.45.20.30.81**

*Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique*

Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle  
tél : 05.45.20.61.60 – Fax : 05.45.20.76.36

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr) - Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)